

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SECURITE PREVENTION du 21 décembre 2020

Ont assisté à cette réunion :

En présentiel :

M. Alexandre GENNARO, Maire de La Ravoire
Mme Joséphine KUDIN, adjointe au Maire, déléguée à la sécurité et à la prévention,
M. Arnaud LAURELUT, chef de service de Police municipale,
Major PETIPAS, Commandant de la brigade de Gendarmerie de Challes-les-Eaux,
M. Rachid ASLAOUI, directeur adjoint de REGIE PLUS, et M Jamal AJBLI, responsable du service
« Correspondants de nuit ».

En distanciel :

Elus : M. Frédéric RICHARD - M. Fabien GRILLOT – Mme Sandrine MAZZUCA – Mme Marie-
Hélène MENNESSIER
Elus en qualité d’auditeur : Mme Viviane COQUILLAUX – M. Jean-Yves ROUIT
Habitants : M. Claude CHRISTIN – M. Gilles BAIX – M. Philippe POUCHAIN – Mme Agnès ARRI –
M. Christian MARCE

Se sont excusées :

Elue : Mme Cécile MERIGUET
Habitante : Mme Fabienne VUILLERME

Interventions du Major PETIPAS et du correspondant de nuit
en complément du document de présentation (joint en annexe)

I – GENDARMERIE NATIONALE

Sur l’ensemble de la circonscription de la Brigade de Gendarmerie de Challes-les-Eaux, il a été effectué, pour l’année 2020, 5800 contrôles de personne, 4000 contrôles des permis de conduire et 10 000 contrôles de véhicules.

Il a été remarqué pour cette année une baisse de 22 % de la délinquance en général.

En ce qui concerne la commune de La Ravoire, elle représente 35 % de l’activité de la Brigade de Gendarmerie de Challes-les-Eaux avec une baisse des délits (2020 = 203 – 2019 = 255) due certainement par le confinement mais avec une hausse des cambriolages (2020 = 40 – 2019 = 38) plus particulièrement dans le secteur de la Parpillette.

II – C.D.N

Secteur FEJAZ : Rien à signaler.

Secteur EGLISE : Rassemblements de jeunes, consommation d'alcool et musique dérangeant les habitants du Vallon Fleuri.

Parking CENTRE VILLE VALMAR : Rassemblement de jeunes avec consommation d'alcool, consommation de stupéfiant et musique causant une gêne dans le voisinage.

Secteur CENTRE VILLE : Interventions pour consommation d'alcool et tapage (bancs face au tabac),

Secteur PRE HIBOU :

- Interventions à l'intérieur des parkings 1 et 2 pour consommation d'alcool, consommation de stupéfiants, consommation Chicha,
- Interventions devant certains immeubles pour des rassemblements de jeunes troublant la tranquillité,
- Interventions pour squat dans les entrées des immeubles particulièrement immeuble « les cygnes ».



COMMISSION SECURITE

21 décembre 2020

ORDRE DU JOUR:

- I- BILAN 2020 SUR LA SECURITE PUBLIQUE:
STATISTIQUES FORCES DE L'ORDRE ET ÉVÉNEMENTS
MARQUANTS

- II- ORGANISATION DU SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

- III- POINT SUR LA VIDEOPROTECTION

- IV- QUESTIONS DIVERSES

I- SECURITE PUBLIQUE (BILAN DE L'ANNE 2020)

1- STATISTIQUES GENDARMERIE



Intervention du Major PETIPAS

2- STATISTIQUES POLICE MUNICIPALE

	Quantité		Infractions relevées		Evolution
	2019	2020	2019	2020	
Contrôles vitesse	35		17	17	
< 20 km/h			9	11	
> 20 km/h < 30 km/h			5	6	
> 30 km/h < 40 km/h			3	0	
>40 km/h < 50 km/h			0	0	
> 50 km/h			0	0	
Police de la route	/	/	117	118	
Conducteur cyclo/moto sans casque			2	0	
Passager cyclo/moto sans casque			1	2	
Ceinture sécurité			1	2	
Téléphone			1	1	
STOP			0	0	
Feux orange			2	0	
Feux rouge			7	3	
Circulation sur voie de bus			2	2	
Circulation en sens interdit			4	0	
Emission de bruit gênant			0	0	
Pneumatique			0	1	



2- STATISTIQUES POLICE MUNICIPALE

	Quantité		Infractions relevées		Evolution
	2019	2020	2018	2019	
Dépassement dangereux			0	0	
Refus de priorité			4	0	
Franchissement ligne continue			0	0	
Circulation zone piétonne			11	17	
Défaut de plaque			1	0	
Assurance non valide			73	51	
Accidents circulation	7	7	/	/	
Stationnement	/	/	1586	857	
GIG			25	17	
Trottoir			225	137	
Génant par AM			264	214	
Interdit par AM			1	0	
Génant piste cyclable			12	7	
Dangereux			5	20	
Génant places réservées/bus			1	1	
Piétons			9	1	
Abusif + 7 jours			39	28	
Abusif durée fixée par AM			19	77	
Génant accès, dégagement			28	23	
Ligne continue			0	0	
Défaut de disque			795	326	
Convoyeur de fonds			0	0	
Double file			5	3	
Bouche incendie			0	0	



2- STATISTIQUES POLICE MUNICIPALE

	Quantité		Nombre d'infractions relevées		Evolution
	2019	2020	2019	2020	
Surveillances quartiers	5788	3341	/	/	
Rapports /PV	90	97	/	/	
Interventions PM (Gendarmerie/habitants)	28	44	/	/	
Tranquillité publique	4	23	/	/	
Contrôles cyclomoteurs	0	0	0	0	
Atteintes aux biens	10	13	/	/	
Atteintes aux personnes	1	1	/	/	
Fourrières automobiles	55	33	/	/	



2- STATISTIQUES POLICE MUNICIPALE

Opérations communes avec la gendarmerie: 6

- Contrôles vitesse
- Contrôles alcoolémie

+ 1 contrôle commun centre ville: Major PETIPAS + adjointe au maire en charge de la sécurité publique, prévention, police municipale (créneau 22h-24h)

Autres statistiques:

- 40 demandes d'occupation du domaine public
- 20 demandes d'autorisation de stationnement
- 30 demandes de buvettes
- 20 demandes d'enseignes
- 3 demandes de terrasses
- Taxe Locale sur la Publicité extérieure (TLPE): 110 entreprises taxables et 105 entreprises non taxables



2- STATISTIQUES POLICE MUNICIPALE

Faits marquants de l'année:

- Nuisances au niveau des immeubles (garages et hall d'entrées)
- Tapage durant l'été devant le tabac
- Dégradations et squat dans le parking silo
2019: 6 rapports pour dégradations
2020: 11 rapports (dégradations) + 9 mains-courantes (intrusions)
- Squats dojo et gymnase Marcel Paul
- Dégradations WC et feu de détritus au parc de l'Echaud
- Abandons de déchets (10 procédures): voie publique et PK2
- Rodéos
- Interventions dans le cadre d'accidents matériels (7)
- Accident et véhicule en feu carrefour du Roc Noir
- Feux de poubelles
- Incendies sur le toit de l'immeuble Les Guillemots
- Hospitalisation d'office (1)
- Interventions pour syndrome de Diogène (2)
- Découverte d'un véhicule faussement immatriculé
- Outrages envers les agents PM (3)



2- STATISTIQUES POLICE MUNICIPALE



Faits marquants de l'année:

Premier confinement: géré par l'ancien maire
989 contrôles – 65 verbalisations

Deuxième confinement: géré par la majorité actuelle

→ Priorité donnée à **la prévention et au dialogue**

120 contrôles (pour les récalcitrants) – 1 verbalisation pour non port du masque
+ 2 verbalisations pour défaut d'attestation

→ Informations données aux bars et restaurants sur les règles sanitaires (avant leur fermeture) suite aux directives préfectorales

Dans le cadre de l'alerte maximale Vigipirate:

Renforcement de la présence PM notamment au niveau des écoles

Renforcement des patrouilles PM avec couverture des 10 quartiers

Du 1^{er} janvier au 30 juin: 1 340 patrouilles dont 334 à pieds

Du 1^{er} juillet à ce jour: 2 001 patrouilles dont 471 à pieds

II- ORGANISATION DU SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

Effectifs du service à ce jour :

5 agents (1 chef, son adjoint + 3 agents dont 2 recrutés fin 2019)
dont 2 en formation actuellement



En 2021:

Recrutement d'un agent PM supplémentaire (transformation du poste ASVP)

Horaires:

- En période hivernale: 8h/12h – 13h/19h (sauf en ce moment du fait de la baisse des effectifs: - 2 agents)
 - En période estivale: 8h/12h – 13h/21h
- ➔ Elargissement des horaires en soirée prévu pour l'été 2021

III- POINT SUR LA VIDEOPROTECTION

A ce jour: 57 caméras installées et opérationnelles

Centre ville Valmar: 33

Pré Hibou: 5

Féjaz: 4

Vers Ste Lucie: 4

Gallaz: 3

Echaud: 2

Plaine sportive: 6



Extension du système de vidéoprotection: + 23 caméras

•Sécurisation du Silo = l'un des engagements de la campagne municipale

16 caméras: sécurisation de l'intérieur du parking

4 caméras: sécurisation de l'intérieur des accès piétons

•Renforcement du périmètre protégé de la Zac Valmar: 2 caméras Promenade Villard Valmar + 1 caméra Place Hôtel de Ville (allée du cabinet médical)

✓ **Etude détaillée et validation du référent départemental sûreté**

✓ **Vote à l'unanimité au conseil municipal du 14 décembre 2020**

III- POINT SUR LA VIDEOPROTECTION

Coût: 71 802 euros TTC

- Acquisition des caméras, d'un serveur, des licences nécessaires à l'exploitation, la main d'œuvre et la location de nacelle
47 589 euros TTC
- Câblage, la main d'œuvre et la location de nacelle
24 213 euros TTC

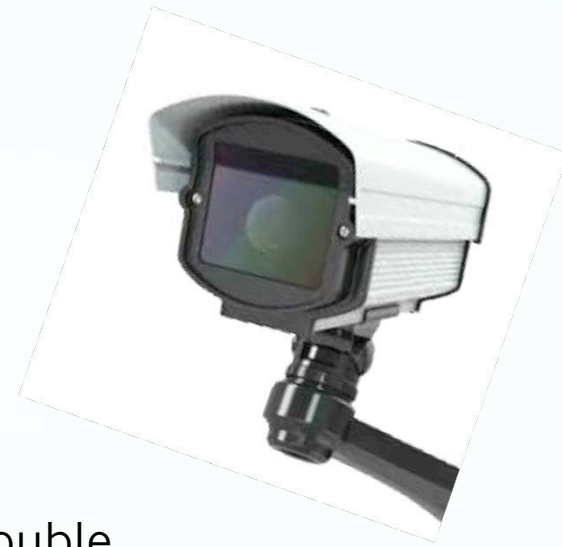
Demande de subventions pour 2021:

- Etat (FIPD): 30% du montant HT
Soit 17 950,71 euros HT
- Région: 50% du montant HT
Soit 29 917, 85 euros HT



NB: l'extension de la videoprotection dépendra du montant des subventions accordées

III- POINT SUR LA VIDEOPROTECTION



Objectifs:

- ✓ Faire diminuer le nombre de faits commis
- ✓ Renforcer le sentiment de sécurité
- ✓ Localiser avec précision les lieux de l'infraction ou du trouble
- ✓ Faciliter la levée de doute
- ✓ Permettre une intervention plus efficace des forces de l'ordre
- ✓ Faciliter l'identification des auteurs d'infraction et l'administration de la preuve

Modalités = système très encadré

- Avis du référent sûreté et accord de la commission préfectorale
- Pas d'installation de caméras sans autorisation écrite de la préfecture
- Tenue d'un registre: pour recenser les réquisitions + pour enregistrer qui visionne sur place (GN, PN, élus d'autres communes qui veulent des renseignements sur le dispositif et dupliquer dans leur commune)
- Contrôle possible par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des libertés)

III- POINT SUR LA VIDEOPROTECTION



- Lecture administrative possible uniquement:
 - sur réquisition (parquet, GN, PN)
 - si constat d'un fait par le maire et/ou l'adjointe au maire en charge de la sécurité (en tant qu'OPJ: Officier de Police Judiciaire)Si fait confirmé sur video: soit videoverbalisation (faits liés au code de la route), soit rapport transmis à la GN pour enquête (autres faits)
- Durée d'enregistrement des bandes: 15 jours à ce jour
 - ➔ Demande effectuée à la préfecture pour une autorisation de 30 jours
- Demande de renouvellement d'autorisation des caméras envoyée à la préfecture
 - ➔ début 2021 pour une durée de 5 ans pour toutes les caméras

III- POINT SUR LA VIDEOPROTECTION

2020: 17 réquisitions (GN, PN, parquet)

→ Vols, troubles à l'ordre public, dégradations de véhicules, abandons de déchets

Vidéo-verbalisation:

51 PV en 2019 / 41 PV en 2020

→ Stationnement très gênant: en double file, sur trottoir, en milieu de voie, sur passage piéton

→ Stationnement gênant dans l'aire piétonne, les arrêts minutes, gênant l'accès des secours

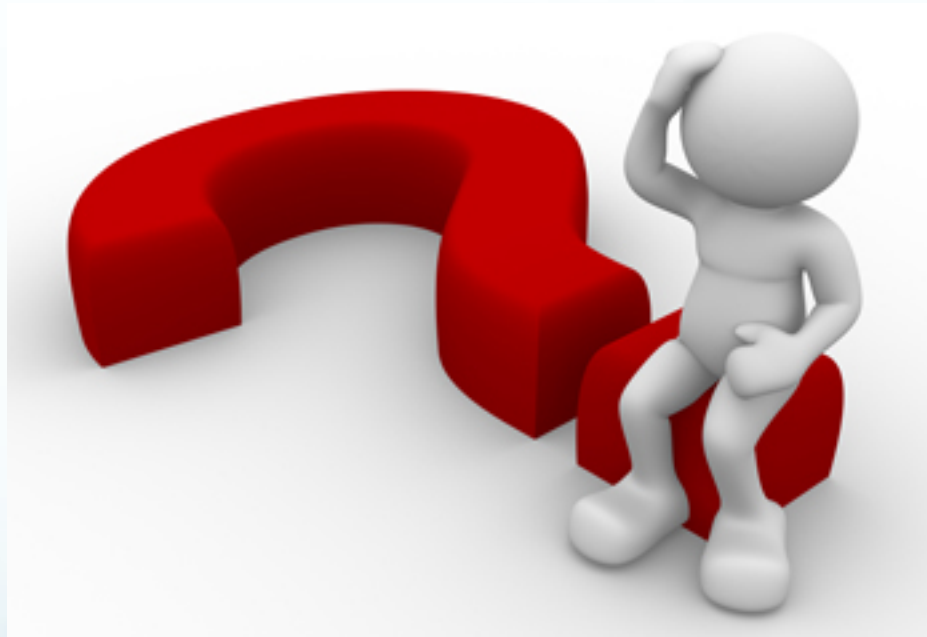
→ Circulation sur trottoirs (deux roues)

Grâce à la vidéoprotection:

- ✓ Aide à la résolution/avancement d'affaires
- ✓ Recherche possible d'éléments ou d'individus
- ✓ Baisse des incivilités (en particulier sur Féjaz et au centre ville)
- ✓ Plus de dégradation au tennis ni à la plaine des sports



IV- QUESTIONS DIVERSES



DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE

Partenariat entre la Gendarmerie Nationale et la commune avec la participation de la population

Mis en œuvre en février 2019 pour lutter contre les atteintes aux biens

PRINCIPE:

Elle poursuit un triple but:

- Rassurer la population
- Améliorer la réactivité des forces de sécurité
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité

→ Protocole et charte signés le 8 février 2019

→ A ce jour: 7 référents (4 au centre ville + 2 au Gallaz + 1 bas Echaud)

Objectif dès 2021: renforcer le dispositif → appel à candidatures



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Joséphine KUDIN

Adjointe au maire, déléguée à la sécurité publique, prévention et police municipale

Référente lutte contre la radicalisation

Première Vice Présidente du SIVU gendarmerie de la brigade de Challes les Eaux

Mail: josephine.kudin@laravoire.com